

PAR COURRIEL

Québec, le 21 novembre 2023



Objet : Suivi de votre demande d'accès aux documents – N/Réf. : M37424

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information et aux documents reçue le 2 novembre 2023, visant à obtenir:

« J'aimerais obtenir un historique pour les cinq dernières années du nombre de permis alloués pour des établissements qui sont des résidences de tourisme. J'ai retenu cette définition de la CITQ.

Résidences de tourisme : Établissements, autres que des établissements de résidence principale, où est offert de l'hébergement en appartements, maisons ou chalets meublés, incluant un service d'autocuisine.

Si possible, j'aimerais obtenir les données de manière détaillée pour les différents types d'établissements qui se retrouvent dans la catégorie de résidences de tourisme (chalets, blocs d'appartements, maisons, etc.). »

Au terme de nos recherches, nous vous informons que le ministère du Tourisme détient un document répondant à certains renseignements recherchés. Vous trouverez le document en pièce jointe.

En terminant, sachez qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. Vous trouverez ci-annexé une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

La responsable de l'accès aux documents,

Geneviève Morneau

GM/gv

p.j. Avis de recours
M37424 – Résidence de tourisme

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télé : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télé : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Vachon, Gabrielle

De: Marilyne Bernasconi <mbernasconi@citq.qc.ca>
Envoyé: 6 novembre 2023 14:46
À: Simard, Pascal; Pascal Darcy; Audrey Roy
Cc: Jocelyn Dessureault; François Alepin
Objet: RE: Demande d'accès à l'information - M37424

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Bonjour Pascal,

En réponse à cette demande, tu trouveras dans le tableau ci-dessous l'historique du nombre d'établissements du genre « Résidence de tourisme » enregistrés dans les cinq dernières années. Les données extraites le sont en date du 30 novembre de chaque année à l'exception de la donnée pour 2023 qui est en date du jour (6 novembre 2023).

Il n'est pas possible d'extraire un historique détaillé selon le type d'unité.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de résidences de tourisme enregistrées	6264	6971	7627	9202	10858	12941

Nous demeurons disponibles pour tout complément d'information.

Merci et bonne journée,

Marilyne Bernasconi

Directrice des communications

CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél : 450 679-3737, poste 237

Sans frais : 1 866 499-0550, poste 237

Courriel : mbernasconi@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info



Avant d'imprimer, pensez à l'environnement...

